

LA PLUS FORTE VENTE DE LA REGION
 LILLE, 105, rue de Paris
 PARIS, 48, Boulevard

L'Égalité

de Roubaix - Toucoing

BUREAUX: Roubaix 351-17
 45, rue de la Gare, 45
 TOURCOING Téléphone 9-55
 3, rue Fidele Lahoucq

DIRECTRICE: M^{lle} Eug. GUILLEME.

LES SECRETS de la Camera

Quels sont les atouts nécessaires pour faire un bon film et à qui doit-on attribuer le succès d'une production ? Sa qualité est-elle due au talent du metteur en scène ou des interprètes, ou encore dépend-elle du scénario, ou des capitaux dont on dispose ?

Il est absolument impossible d'attribuer la valeur d'une production seulement à un seul de ces éléments : tous y contribuent pour une large part. Evidemment, une adroite mise en scène peut sauver parfois la faiblesse d'un scénario, tout comme une excellente interprétation peut faire oublier les défauts de la mise en scène. Mais, en général, pour produire un bon film, ces différentes données doivent aller de pair et être également bonnes.

Seulement on oublie, trop souvent l'importance qu'il faut attacher à la perfection de la camera, et au talent de ceux qui la manient.



Ginger ROGERS

Trop souvent le metteur en scène, occupe au moment précis par l'effet général de la scène, qu'il tourne, peut ne pas apercevoir un angle de prises de vues plus heureux. La beauté de la photo joue un très grand rôle dans un film, et sa qualité dépend uniquement de l'habileté de l'opérateur, ainsi que de la technique perfectionnée de l'appareil qu'il prend.

On s'est beaucoup extasié sur les photos du film « Mary of Scotland », composées avec art, et prises sous des angles extrêmement heureux et sous des éclairages extraordinaires. Certaines scènes de cette production sont de véritables tableaux comparables aux œuvres des maîtres les plus illustres.

Et ne croyez-vous pas qu'il faut une certaine virtuosité de la camera pour surprendre et fixer sur la pellicule, avec l'exactitude qu'on sait, les pirovantes d'un Fred Astaire, d'un Charles Collins ou d'une Ginger Rogers ? Avec quelle rapidité la camera doit-elle se mouvoir pour saisir dans leurs moindres détails tous ces mouvements d'une vertigineuse rapidité. A cet effet, il existe des cameras spéciales, au poids infiniment moindre que les appareils ordinaires, et que l'on peut, par conséquent, manier avec une bien plus grande facilité.

LIRE LA SUITE EN CINQUIEME PAGE ET VOIR EN DIXIEME PAGE : LE REVEIL DU CINEMA

LA FIN DE LA SESSION PARLEMENTAIRE

RÉFORME FISCALE ARBITRAGE OBLIGATOIRE ET LOI DE FINANCES ONT FAIT L'OBJET DES DIVERSES NAVETTES

Paris, 31. — Le Sénat, dans sa séance de jeudi matin, a voté sans débat le projet adopté par la Chambre portant reorganisation du ministère de la Justice.

AU SÉNAT.

LA RÉFORME FISCALE

L'Assemblée aborde ensuite l'examen en seconde lecture du projet de réforme fiscale.

M. Abel GARDEY indique que le désaccord entre les deux Assemblées subsiste encore sur 24 articles. Il commente chacun de ces articles et fait connaître les propositions de la Commission à leur sujet.

M. TOUVRIONT fait connaître que la Commission du Commerce appuie les propositions de la Commission des Finances en ce qui concerne les dispositions relatives à la taxe unique sur la circulation des produits.

Le comte de BLOIS demande quelles seront les modalités de perception de la taxe unique. Sera-t-il spécifié que la perception ne sera faite que sur des sommes effectivement encaissées ?

Le ministre des Finances répond que le régime de la soumission cautionnée assurera aux intéressés un délai de quatre mois pour les paiements. Par ailleurs, la taxe ne sera exigée que sur les encaissements.

L'article 1er est mis en discussion (suppression de l'impôt sur le chiffre d'affaires, de la taxe d'importation d'un certain nombre de taxes uniques) et adopté.

L'article 2 bis (taxe unique globale de 6 %) qui comporte sept paragraphes, donne lieu à une discussion assez longue. Comme pour l'article 1er, la Commission a apporté certaines modifications au texte de la Chambre. M. PHILIP demande la disjonction du paragraphe 6 qui, selon lui, ligotera les malheureux commerçants, comme des momies égyptiennes. L'Assemblée ne suit pas le sénateur du Gers et l'article 2 bis est voté dans le texte de la Commission.

Le président lit l'article 3 (texte de la Chambre) qui énumère les catégories soumises à la taxe de 2 %. L'article est voté avec un amendement de M. DONON qui fait prévoir que les melasses destinées à la nourriture des animaux seront soumises à la taxe de 2 %.

LIRE LA SUITE EN CINQUIEME PAGE

NOTRE CALENDRIER HISTORIQUE

Désireux de plaire toujours davantage à nos Lecteurs, nous sommes heureux d'inaugurer, aujourd'hui, une rubrique nouvelle que nous intitulerons « NOTRE CALENDRIER HISTORIQUE ».

Il s'agit d'éphémérides quotidiennes choisies avec le plus grand soin. Il n'échappera à personne qu'il y a un intérêt de premier ordre à passer chaque jour une revue rapide des faits qui se sont accomplis au cours des âges, à la date que le temps ramène.

Voit en 2^e page, 7^e colonne.



A nos Lectrices, à nos Lecteurs, nous adressons nos meilleurs vœux de santé et de bonheur pour 1937, avec nos remerciements pour la confiance qu'ils ne cessent de nous témoigner et ne manqueront pas de nous continuer ::

LA DIRECTION.

M. Léon Blum a adressé à tous les Français les vœux du Gouvernement de la République

« Après de l'alternative de la Guerre et de la Paix, aucun intérêt humain ne compte... »
 « Sur le plan intérieur, nous ne pouvons avoir d'autres adversaires que ceux de l'intérêt collectif de la France... »
 « Concorde entre les citoyens, c'est ainsi que le plus grand de nos poètes a défini la Patrie... »



M. LEON BLUM PARLANT AU MICRO.

Paris, 31. — Voici le texte de l'allocution prononcée par M. Léon Blum, président du Conseil.

« Au seuil de l'année nouvelle, j'adresse à toutes les Françaises et à tous les Français qui m'entendent, les vœux du Gouvernement de la République. Ce que nous leur souhaitons avant tout, ce que nous souhaitons à l'Europe et au monde c'est la paix. Puisque l'année qui commence n'est qu'une année paisible ; puisse-t-elle préparer de longues années paisibles après elle.

« Après de l'alternative de la guerre et de la paix, aucun autre intérêt humain ne compte. Mais ce vœu suprême des hommes il appartient aux humains d'en faire une réalité. Une volonté de paix tenace, courageuse, et confiante en elle-même forme la plus sûre garantie de la paix.

« Depuis six mois, le Gouvernement s'est efforcé d'accomplir ce qu'attendait de lui le sentiment unanime du pays. Il ne s'est pas borné à crier sa volonté de paix, il l'a attestée, il l'a prouvée par des actes tels qu'aucun juge de bonne foi ne saurait en altérer le caractère. En même temps qu'il maintenait et qu'il développait contre toute agression possible la puissance défensive de nos armées, il a resserré les liens qui unissent la France à toutes les puissances pacifiques. Il a reculé devant aucune des initiatives qui pouvaient détourner de l'Europe, des périls imminents, devant aucune des offres qui pouvaient rétablir entre les nations d'Europe l'entente, l'intelligence réciproque et la collaboration. Le Gouvernement persévérera demain dans ce qu'il a fait hier. Quelles que soient les difficultés, quels que soient les obstacles, il ne se laissera ni détourner, ni décourager.

LIRE LA SUITE EN DEUXIEME PAGE

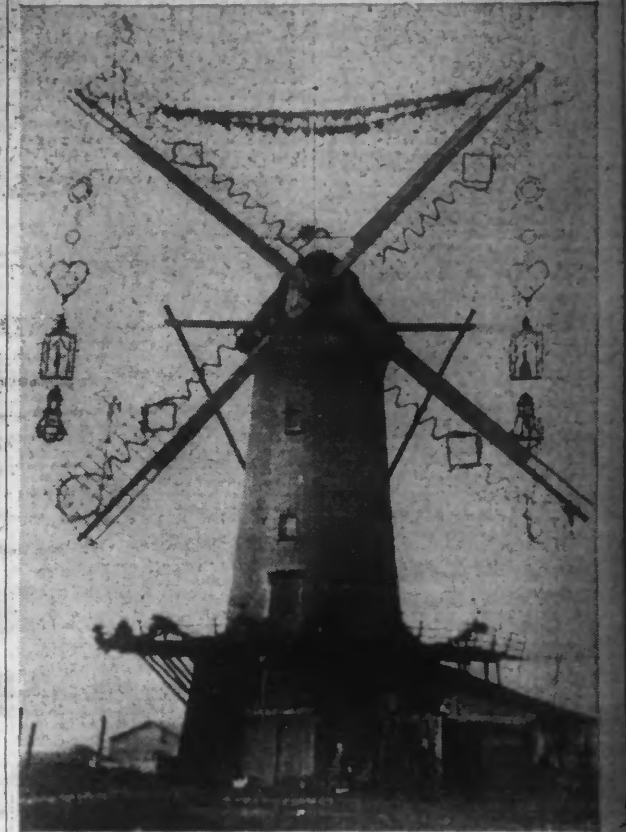
Lire en 5^e page la suite de notre nouveau feuilleton :

GABONE
 par Antonin SEULH

En 7^e page :
LE REVEIL AUTOMOBIL

AVANT LE MARIAGE de la Princesse Juliana de Hollande

LE COMPTE RENDU DE LA CÉRÉMONIE NUPTIALE, QUI AURA LIEU LE 7 JANVIER, SERA RADIODIFFUSÉ EN FRANCE.



Les célèbres moulins hollandais eux-mêmes sont décorés de guirlandes et de lampions pour le mariage de la Princesse JULIANA et du Prince BERNHARD.

Paris, 31. — C'est le jeudi 7 janvier, contre le drapeau national allemand, lors des préparatifs du mariage de la princesse d'Orange-Nassau, duchesse de Mecklenbourg, et du prince Bernhard de Lippe-Biesterfeld.

La radiodiffusion d'Etat participera à cette solennité et transmettra sur les antennes de Paris-T.T.T. et de Nice-Côte d'Azur les différentes phases de cette cérémonie.

De 11 h. 10 à 12 h., environ, retransmission de la cérémonie religieuse en l'église de La Haye.

Le prince de Lippe-Biesterfeld, fiancé de la princesse, est vivement pris à partie par la presse allemande

Berlin, 31. — La Presse berlinoise est indignée des démonstrations qui ont eu lieu contre des citoyens allemands et contre le drapeau national allemand, lors des préparatifs du mariage de la princesse d'Orange-Nassau, duchesse de Mecklenbourg, et du prince Bernhard de Lippe-Biesterfeld.

Les journaux protestent violemment en particulier contre l'incident qui se serait produit le 23 décembre, à l'occasion d'un match de football germano-hollandais.

A Berlin, ces manifestations contre le III^e Reich sont mises sur le compte des agents juifs et communistes. Mais on reproche aussi aux autorités hollandaises d'avoir négligé en plusieurs circonstances de prendre les mesures qui s'imposaient pour assurer la protection du drapeau national allemand et d'avoir ainsi accordé une aide indirecte aux provocateurs de l'Allemagne.

En termes formels, les journaux demandent au prince de Lippe ce qu'il pense des insultes faites à la patrie. Un silence de sa part disent-ils, témoignerait mal de la fermeté de son caractère.

« Le peuple hollandais, ajoute la « Berliner Börsen Zeitung », ne peut pas désirer non plus que sa future reine épouse un homme qui ne le comprendrait pas ».

28 RUGBYMEN TUÉS EN 1936 AUX ETATS-UNIS

New-York, 31. — 28 joueurs ont été tués accidentellement au cours de la saison collégienne et universitaire de rugby américain en 1936. En 1936, on avait compté 29 morts.

LES REPUBLICAINS ONT OCCUPE L'IMPORTANT VILLE D'ATIENZA SUR LE FRONT DE GUADALAJARA

LES INSURGÉS ANNONCENT QU'ILS ONT REPOUSSÉ L'ATTAQUE MENÉE SUR VILLANUEVA PAR LES GOUVERNEMENTAUX, LESQUELS AURAIENT SUBI DE LOURDES PERTES

« NOUS NOUS REFUSONS A TOUTE MÉDIATION », A DÉCLARÉ LE GÉNÉRAL FRANCO



Dans l'amas de débris, les habitants de MADRID recherchent les objets qui leur ont appartenu

LIRE NOS INFORMATIONS EN CINQUIEME PAGE

La réception du Corps diplomatique par le Président de la République



Les membres du corps diplomatique sortant de l'Elysée. A droite : le Nonce du Pape parlant avec l'Ambassadeur de Pologne.

Paris, 31. — Le Président de la République assisté de MM. Delbos et Viollet a reçu les membres du corps diplomatique qui sont venus lui apporter leurs vœux à l'occasion de la nouvelle année. Le doyen, Mgr Valeri, nonce du Siège, a prononcé une allocution. Il a dit que, malgré de sombres présages, il conservait l'espoir de voir se lever le jour tant désiré de la paix promise aux hommes de bonne volonté. Il énuméra les événements prochains permettant d'en-

trevoir des jours meilleurs et cita l'Exposition universelle qui verra flotter cinquante drapeaux multicolores.

Le Président de la République a répondu au nonce. Il a noté combien on assistait au désir universellement répandu de sortir des difficultés et des crises. Il a montré que l'Exposition inaugurerait une grande et seconde collaboration qui continuerait ensuite dans tous les domaines. Elle contribuerait ainsi à rendre plus efficace une communion d'efforts

indispensable au progrès de l'humanité. Le Président termina en demandant à tous les diplomates de transmettre ses vœux pour leurs patries et pour eux-mêmes à leurs souverains et aux chefs de leurs Etats.

Réductions de peines

A l'occasion du 1^{er} janvier, le Président de la République a accordé des réductions de peine en faveur de 126 condamnés militaires.